



CTM budgétaire

1^{er} octobre 2015

compte rendu de la délégation CFDT

Titulaires : Véronique Thys, Mohand Adouane

Experts : Stéphane Boutorine, Patrick Grosroyat, Rudy Deleurence (VNF), Isabelle Rousseau, Luc Bodineau (ADEME).

En préalable, le secrétaire général annonce qu'Alain Vidalies ne pourra être présent.

Comme il est d'usage lors du CTM budgétaire, ce sont les ministres qui interviennent en premier.

Discours de Sylvia Pinel (extraits)

Ce comité technique est l'occasion de rencontrer les représentants du personnel, et de reconnaître le dévouement de tous les agents. Je veux rappeler mon attachement au dialogue social, qui est essentiel pour tous les chantiers ; l'agenda social que nous avons signé en est un exemple.

La filière urbanisme et habitat a consenti un effort important pour le redressement des comptes publics. J'ai pu obtenir de mon collègue du Budget qu'il en soit tenu compte dans le budget 2016.

Je me réjouis de l'enveloppe des mesures d'accompagnement, pour terminer les réformes de l'ADS et de l'ATESAT. Le CGEDD va évaluer ces réformes, du point de vue du métier, des RH et du pilotage général. Vous contribuerez à cette évaluation et le résultat vous sera transmis.

Pour le plan quadriennal de requalification des personnels, 1 million d'euros ont été provisionnés.

1 650 postes seront transformés de C en B et 500 postes de B en A, c'est une reconnaissance du travail fourni par les agents de nos ministères.

La promotion de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes est une priorité du gouvernement. La charte signée avec vous nous place à l'avant-garde des ministères. Tous les nouveaux contrats de performance avec les établissements publics sous tutelle comportent désormais un chapitre sur l'égalité professionnelle.

Vous m'aviez fait part de l'inquiétude des agents dans le contexte de la réforme territoriale. Ce ne doit pas être qu'un exercice organisationnel, mais aussi l'occasion de réfléchir à nos missions, pour perpétuer notre réelle qualité d'expertise.

Le rééquilibrage de l'action de l'État à l'échelle départementale, au côté des collectivités, se traduit par une nouvelle forme d'accompagnement : le NCT, nouveau conseil aux territoires.

Une note technique sera bientôt diffusée pour définir les priorités des services. Je vous remercie pour vos contributions particulièrement intéressantes sur ce sujet. Des formations sont déployées dans les services déconcentrés ; en 2016 elles seront complétées par des modules d'approfondissement.

La présentation du budget est l'occasion de rappeler les priorités du gouvernement, dont la relance de la construction en renforçant l'offre, en simplifiant les règles de construction, en clarifiant les règles de l'urbanisme.

La reprise du bâtiment est fondamentale. Les aides à la pierre seront portées à 500 millions d'euros. La gouvernance en sera partagée avec les bailleurs sociaux et les collectivités locales. Les moyens de l'ANAH seront confortés, avec le fonds de soutien à la transition énergétique : un des objectifs est la rénovation de 50 000 logements de ménages modestes, c'est dans les ambitions de la rénovation énergétique.

Discours de Ségolène Royal (extraits)

Cet après-midi, je vais à Montlhéry pour faire les premiers essais de contrôle de véhicules avec la presse et des experts indépendants, après le scandale des fraudes de Volkswagen.

Le CTM traditionnellement consacré à un échange sur le budget est un moment important, et c'est aussi l'occasion de répondre à toutes vos questions ; je suis à votre disposition.

On est dans un ministère extrêmement vaste avec de magnifiques compétences, avec l'obligation d'être exemplaire pour que les pays du monde entier, après 21 ans de discussions, essaient de se mettre d'accord sur le climat à l'occasion de la COP 21.

Je tiens à rendre un hommage particulier aux agents d'exploitation, et en particulier à Christophe Thiebaut qui est récemment décédé ; je souhaite que la campagne de sensibilisation des usagers qui vient d'être lancée porte rapidement ses fruits.

Les fusions engendrées par la réforme territoriale représentent une opportunité pour rapprocher nos équipes, conforter les compétences et regarder les conditions d'exercice du travail qui peuvent être impactées, ainsi que parfois la vie personnelle ; je veux maîtriser le processus.

C'est aussi une source d'inquiétude pour les agents des régions ; à partir de mon expertise, car j'ai présidé la région Poitou-Charentes pendant 10 ans, je vois bien les inquiétudes dans les services de l'État et les questions qui surgissent.

2016 verra la poursuite de la diminution des effectifs mais aussi 1 400 recrutements ; c'est un levier déterminant pour accompagner le développement des compétences.

Le plan complet de requalification est un chantier prioritaire, inscrit à l'agenda social pour 1 million en 2016, et jusqu'en 2018.

2016 verra aussi l'intégration des inspecteurs des Affaires maritimes dans le corps des ITPE et dans celui des attachés.

Le plan de développement de l'apprentissage est une réussite au ministère grâce à l'engagement des services et de leurs agents ; les objectifs sont dépassés avec 125 apprentis pour la rentrée 2015.

295 contractuels ont été intégrés en 2014, 286 (dans les services) + 133 (en établissements publics) le seront en 2015, ce nombre correspond à celui des agents éligibles.

Le mouvement se poursuivra pour l'ONEMA, l'ONCFS et le Conservatoire du littoral dès le 1^{er} trimestre 2016, pour accompagner la création de l'Agence française de la biodiversité (AFB).

Au 1^{er} trimestre 2016, il y aura des informations sur le quasi statut commun des contractuels de l'environnement, qui auront le choix entre la titularisation (loi Sauvadet) et ce quasi statut.

Les assises des métiers des ingénieurs donneront lieu à un plan d'action GPEC : formation, parcours professionnels, gestion des ITPE, statut, création d'un 3^e grade.

Le maintien du régime de prévoyance des agences de l'Eau est acquis, dans un cadre juridique à préciser.

Les techniciens de l'Environnement accéderont au NES sans fusion avec les techniciens de l'Agriculture.

Le budget 2016 sera présenté en détail dans la matinée.

Je suis fier des efforts faits par les services pour l'application des lois : 27 % des lois étaient appliquées à mon arrivée, aujourd'hui 70 %. C'est une montée en puissance à la hauteur de l'attente des citoyens, d'autant que j'ai fait voter de nouvelles lois depuis mon arrivée. La moitié des décrets (100) seront publiés avant fin décembre.

Nous serons le premier pays au monde à avoir traduit les engagements que nous allons prendre à la COP 21, le ministère peut en être fier. Il a su déployer force de frappe et une matière grise très importante, c'est une fierté collective pour porter ces enjeux locaux, nationaux et internationaux.

Nous avons la chance de porter des enjeux aussi importants, parfois dans des conditions de travail très tendues ; il y a des échéances internationales avec un impact très fort, c'est notre crédibilité qui nous permet de porter avec force la voix de la France à partir de la politique par la preuve.

Je veux pouvoir vous écouter et vous répondre. Nous pourrons nous revoir d'ici la fin de l'année quand le budget sera adopté, après le débat parlementaire, pour refaire un point plus informel, et discuter de la programmation des chantiers de 2016.

Déclaration de la CFDT

Mesdames les ministres,
Monsieur le secrétaire général
Mesdames et messieurs,

A l'instar de nos camarades, la CFDT, a, elle aussi, beaucoup de choses à vous dire.

Toutefois, nous allons essayer d'être concis.

Tout d'abord, nous vous félicitons pour l'arbitrage favorable obtenu sur le quasi-statut des contractuels de l'Environnement qui reste à finaliser et également sur le maintien du régime de prévoyance des agences de l'Eau.

Nous vous remettons, à l'issue de cette intervention liminaire, un dossier avec toutes les préoccupations de nos camarades, notamment, des DREAL, de l'ADEME, de l'IGN, de Météo France, de VNF, des lycées maritimes... (l'intégralité des pièces transmises se trouve sur notre site : http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc15/CTM_01-10-15_declare.pdf)

Nous y joindrons malheureusement votre dernière circulaire sur le dialogue social que nous vous rendons, vu que ses instructions ne sont pas suivies et qu'elle est donc inutile.

Quelques exemples pour étayer nos propos :

- la précipitation avec laquelle sont traités le transfert de la sécurité routière, la réforme territoriale sans véritable concertation, la fermeture des CRICR, le plan de relance autoroutier,
- des réunions fixées, reportées, refixées et reportées à nouveau avec des documents soit envoyés la veille au soir, soit carrément remis en séance,
- l'absence totale de concertation sur le dossier SIDSIC,
- l'absence de réponses aux sollicitations de la CFDT des Voies Navigables de France pour une réunion bilatérale portant sur des sujets cruciaux et urgents,
- la remise en cause des moyens syndicaux, avec notamment une nouvelle répartition des locaux en fonction des résultats électoraux, sans véritable concertation préalable,
- les courriers restés sans réponse, même d'attente...

Sur tous ces chantiers, l'administration fait de la présentation, de la représentation mais en aucun cas de la concertation.

Vos administrations démontrent, au fil des jours, leur incapacité à agir autrement que sous la contrainte. Serions-nous toujours sous le règne du président Sarkozy ?

La CFDT fait partie des syndicats qui souhaitent dialoguer, négocier, signer des accords. Devons-nous pour cela bloquer, boycotter, dénigrer pour être entendus et pouvoir discuter des décisions et de leurs conséquences ?

Est-ce ce type de fonctionnement que vous souhaitez ?

Il vous appartient de piloter un dialogue social de qualité, préconisé par le président Hollande lui-même, il vous appartient d'imposer à vos administrations une façon de fonctionner qui respecte tous les intervenants, des gestionnaires aux représentants syndicaux.

Je vous remercie de votre attention et cesse là cette énumération, que nous avons souhaitée courte, mais qui aurait pu être bien plus longue

Réponses de l'administration

Francis Rol-Tanguy, secrétaire général

Pour le régime de prévoyance des Agences de l'Eau, on transmettra un projet de décret au conseil d'État ; il y a eu un arbitrage de principe du maintien de ce régime de prévoyance, avec un appel d'offres en cours.

Sur le quasi statut, on a avancé avec la DGAFP et le Budget, cela doit se faire sans attendre que le projet de l'AFB soit devenu une loi.

Les mesures de bas de grilles à l'ONCFS seront prises aussi à l'ONEMA, ainsi que le rétablissement de la prime de mobilité de l'ONEMA.

On n'a toujours pas de réponse à nos demandes de dérogation sur le RIFSEEP.

Sur la sécurité routière, je vais redire ce que j'ai dit au dernier CTM. Sur le décroisement d'effectifs avec l'Intérieur, on se donne du temps, pour que les choses soient claires vis-à-vis du parlement et que les effectifs restent en gestion au MEDDE.

Si on veut maintenir une compétence sur ces métiers, on doit les garder en gestion. On se donne un an pour voir si cela fonctionne ; je ne vais donc pas m'engager maintenant dans un cadrage national de ce décroisement, car j'espère que ce dispositif provisoire sera pérennisé.

Sur les SIDSIC, je rappelle que le 333 n'est pas un programme de l'Intérieur mais du Premier Ministre. C'est normal que le transfert passe d'abord en CT des DDI, et je suis prêt à travailler avec vous sur le devenir de ces personnels.

La CFDT veut un avis sur les SIDSIC : ce sont des agents du MEDDE, mais ils n'ont pas voté au CT de leur DDI. Quelle est la légitimité du CT des DDI à leur sujet ?

Réponse du secrétaire général

Il faudra un débat juridique, dont acte. Il faudra demander une expertise à la DAJ. Si vous en avez une, on peut la regarder et en discuter ensemble.

La CFDT de VNF, faute de rendez-vous avec les conseillers sociaux ou le ministre de tutelle interpelle directement la ministre. On discute de la réforme des logements de service, il y a avait un moratoire jusqu'au 31 décembre. France Domaine a pris énormément de retard dans les évaluations. 1800 agents sont logés, et ils risquent de recevoir un courrier avec un impact financier de plusieurs centaines d'euros. Nous sollicitons la prolongation de ce moratoire pour éviter à ces agents d'être en grande difficulté en janvier 2016. Ce ne sont pas des méthodes acceptables. L'ancien conseiller social avait pris l'engagement verbal de zéro euro d'impact pour les agents actuellement logés, mais il n'a pas formalisé cette promesse. Il faut sécuriser les agents sur leur avenir proche, afin d'éviter un mouvement plus conséquent dans les semaines à venir.

Réponse du secrétaire général

Sur cette question, VNF avait un statut particulier ; le gouvernement a déjà prolongé le délai (initialement fixé au 1^{er} septembre 2015) de 4 mois. On va clarifier les sujets pour ne pas rester dans ces délais d'un mois pour accepter le nouveau bail et de 2 mois pour partir.

Le directeur de cabinet d'Alain Vidalies était présent, il répondra à cette demande de RV courant octobre. Ségolène Royal confirme que le rendez-vous sera donné dans la semaine.

Commentaires de la CFDT

En ce qui concerne les aides à l'amélioration de l'habitat (prêt à taux zéro...), la CFDT souscrit aux déclarations de Sylvia Pinel, en demandant néanmoins une simplification des procédures administratives, particulièrement complexes actuellement et quelque peu dévoyées par les banques partenaires.

Nous apprécions que Ségolène Royal mette en avant notre ministère dans les contrôles de conformités des véhicules. Les compétences de nos collègues des ex-DRIRE pourraient être mobilisées à cette occasion. Cela démontrerait qu'un ministère technique a encore de l'avenir !

Le plan de requalification est nécessaire mais insuffisamment dimensionné ; maintenant que les arbitrages budgétaires sont rendus, la CFDT souhaite que le travail concret s'engage rapidement avec la DRH sur les modalités de sa mise en œuvre, et informera les agents au fur et à mesure de l'avancement des différents processus.

La CFDT prend acte du poids politique de Ségolène Royal, mais constate néanmoins que notre ministère, non prioritaire, perd 671 emplois au MEDDE et 261 au MLETR, ce qui fait un total de -932 dans les services, sans compter les pertes chez les opérateurs : CEREMA, VNF, IFSTTAR, IGN, Météo France, Agences de l'eau, AFB...

Cette situation ne saurait perdurer, au risque d'entraîner une incapacité de nos ministères à remplir leurs missions, alors qu'elles sont indispensables pour que la France tienne son rang dans les négociations internationales.

Une dernière remarque CFDT

Quatre syndicats (CGT, FO, FSU et Solidaires) ont quitté la séance après les discours des ministres et la lecture des déclarations liminaires UNSA et CFDT.

Nous sommes restés avec l'UNSA pour échanger avec les ministres sur nos préoccupations.

Il est à noter que malgré leur départ, ils ont pris soin de laisser sur place un de leurs représentants pour écouter ce qui allait se dire en leur absence. Dissensions intersyndicales, incohérence, opportunisme ou pression des agents pour obtenir des informations sur l'arbitrage gagné par la ministre concernant les personnels de l'Environnement et les Agences de l'Eau ? Nous vous laissons juge.